



Les classes de verbes : syntaxe et sémantique

Michel Mathieu-Colas

► **To cite this version:**

Michel Mathieu-Colas. Les classes de verbes : syntaxe et sémantique. Jacqueline BACHA et Salah MEJRI. Le traitement du lexique. Catégorisation et Actualisation, Nov 2006, Sousse, Tunisie. Université de Sousse (Tunisie) et Université Paris 13, pp.10-24, 2011. <halshs-00768381>

HAL Id: halshs-00768381

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00768381>

Submitted on 21 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES CLASSES DE VERBES : SYNTAXE ET SÉMANTIQUE¹

1. Le cadre théorique

1.1. Principe de contextualité

Les travaux du LDI reposent sur une conception unifiée de la linguistique : nous refusons toute séparation artificielle entre le lexique, la syntaxe et la sémantique. La grammaire ne saurait se réduire pas à une algèbre indépendante des mots : ceux-ci sont au centre de la langue ; mais en même temps, ils ne constituent des mots que parce qu'ils véhiculent un sens, et ce sens n'est déterminable que dans le cadre des phrases.

Ce dernier point, en particulier, s'avère pour nous fondamental. Comment rendre compte des variations de sens d'un verbe usuel comme *saisir* :

Le chien saisit une balle. L'utilisateur saisit un texte. La cuisinière saisit la viande. Le locataire saisit le tribunal. L'huissier saisit les meubles. Saisir une occasion. Se saisir d'une arme. Etre saisi d'étonnement. Je ne saisis pas très bien...

sans décrire de manière appropriée les types de sujets et de compléments ? On retrouve ici le principe de *contextualité* cher aux logiciens, de Frege à Putnam².

1.2. La phrase élémentaire

Etant admis que toute description doit être resituée dans le cadre de la phrase, nous adoptons comme modèle élémentaire le découpage prédicat/arguments : tout énoncé simple s'articule autour d'un noyau syntaxique et sémantique – le prédicat (verbe, adjectif ou nom) – que viennent compléter un ou plusieurs arguments nominaux. C'est le prédicat qui détermine le nombre de positions constitutives de la phrase :

P(x)	marcher	x <i>marche</i>
P(x,y)	aimer	x <i>aime</i> y
P(x,y,z)	donner	x <i>donne</i> y à z

La même chose vaudrait pour les adjectifs ou les noms prédicatifs³. Entendus en ce sens, les « schémas d'arguments » permettent de rendre compte, pour chaque prédicat

¹ Les recherches présentées ici ont fait l'objet d'un groupe de travail, au sein du Laboratoire de linguistique informatique de Villeteuse (LLI/LDI, Université Paris 13). Ont participé à ce groupe : Iteb Ayat, Sondés Benhariz, Monia Bouali, Pierre-André Buvet, Aude Grezka, Françoise Martin-Berthet, Michel Mathieu-Colas, Lassaad Oueslati, Lidia Varga et Robert Vivès.

² « Les mots n'ont ni signification ni référence en dehors du contexte de l'énoncé où ils figurent. Autrement dit, la signification d'un énoncé n'est pas la somme des significations des mots qui le composent. C'est le contraire : un mot tire son sens de l'énoncé dans lequel il se trouve » (Interview publiée dans *Le Monde*, 22-23 oct. 1995).

³ Les adjectifs prédicatifs peuvent impliquer un ou deux arguments : *léger* (x) --> x *est léger* ; *supérieur* (x,y) --> x *est supérieur* à y. Les prédicats nominaux se construisent, quant à eux, au moyens de verbes supports (*avoir, faire, etc.*) : *voyage* (x) --> x *fait un voyage* ; *admiration* (x,y) --> x *a de l'admiration pour* y (ou x *est en admiration devant* y).

(ou plus précisément pour chaque « emploi » prédicatif), du nombre, de l'ordre et de la construction des arguments.

Toutefois, ce formalisme reste trop abstrait pour rendre compte du fonctionnement réel des phrases.

1.3. Traits sémantiques et classes d'objets

Prenons l'exemple du verbe *téléphoner*. Le fait de dire qu'il s'inscrit dans le schéma phrastique :

N0 téléphoner à N1

constitue certes un premier pas. C'est une manière de « désenclaver » le prédicat, en montrant que le mot n'est pas une unité close mais s'ouvre sur une phrase. Toutefois, cette symbolisation autorise aussi bien des énoncés déviants :

**La souris a téléphoné à la dépression. *La chaise a téléphoné à Dieu. *La liberté a téléphoné au petit pois...*

Pour éviter de tels énoncés, il faut réintroduire le sens dans la description des arguments, ce qui peut être fait, en l'occurrence, par l'adjonction de traits sémantiques⁴ :

N0<hum> téléphoner à N1<hum>

Plus généralement, l'introduction de traits tels que <hum> (humain), <ani> (animal), <inc> (inanimé concret), <ina> (inanimé abstrait), etc., s'avère indispensable pour rendre compte du sens et de la construction des prédicats.

Mais ce niveau d'analyse lui-même est souvent insuffisant. Dans une phrase comme : *Pierre a mis son manteau*, l'introduction des traits (N0<hum> mettre N1<inc> : *quelqu'un met quelque chose*) reste trop vague pour éviter les anomalies :

**Pierre a mis la chaise. *L'enfant a mis cet ordinateur. *L'employé a mis ses livres...*

Il faut alors caractériser plus finement les arguments. N1, ici, n'est pas seulement un concret, mais plus précisément un nom de <vêtement> :

N0<hum> mettre N1<vêt>

⁴ Cela n'exclut pas la possibilité d'introduire des non-humains en position argumentale, comme il arrive dans les fables ou les contes : *La petite chaise a téléphoné au fauteuil parce qu'il était tout seul...* Mais cela ne signifie pas que le verbe *téléphoner* accepte des arguments inanimés comme tels. Bien au contraire : le trait « humain » est à ce point inhérent à la syntaxe et à la sémantique du verbe que, si l'on introduit des arguments non humains, ils tendent *ipso facto* à être humanisés (on reconnaît ici le mécanisme de base de l'anthropomorphisme). Ou bien alors nous percevons une déviance – comme on en trouve dans le discours poétique ou le discours délirant (*la liberté a téléphoné au petit pois*) – mais cette perception même ne fait que mettre en évidence les règles transgressées.

C'est ce typage sémantique que nous avons décrit, avec Gaston Gross, sous la dénomination de *classes d'objets* (Le Pesant et Mathieu-Colas 1998).

1.4. Traitement de la polysémie

L'intérêt d'une telle description est évident pour le traitement de la polysémie. Dès lors qu'un verbe a plusieurs emplois, il est possible d'associer à chacun d'eux un schéma approprié. Soit par exemple le verbe *conduire* :

<i>Pierre conduit son petit frère à l'école</i>	N0<hum> conduire N1<hum> Prép N2<loc>
<i>Pierre conduit un camion</i>	N0<hum> conduire N1<mtr>
<i>Ce chemin conduit à la mer</i>	N0<voie> conduire Prép N1<loc>
<i>Pierre se conduit bien</i>	N0<hum> se conduire Advman
<i>Ce camion se conduit bien</i>	N0<mtr> se conduire Advman

(<loc> : locatif ; <mtr> : moyen de transport ; Advman : adverbe de manière)

La polysémie peut être ainsi représentée en termes de schémas d'arguments, ce qui rend possible le traitement automatique, par exemple la traduction. Dès lors que les dictionnaires électroniques intègrent les informations de traits et de classes, l'ordinateur peut identifier le type de contexte en présence et sélectionner en conséquence l'équivalent approprié⁵.

On conçoit que la procédure puisse être étendue à l'ensemble du lexique. Il est possible d'analyser tous les verbes français, d'énumérer leurs emplois et d'indiquer pour chacun d'eux le schéma correspondant. Si l'on procède par tranches alphabétiques, on aboutira à des représentations du type suivant⁶:

abasoudir/N0:hum/N1:hum/N2:par,avec évé<bruit>/Sy:assourdir/D:path.
abasoudir/N0:évé/N1:hum/N2:/Sy:stupéfier/D:psych.
abâtardir/N0:ina/N1:hum/N2:/Sy:/D:
abâtardir/N0:ina/N1:ani/N2:/ Sy:D:zool.
abâtardir/N0:ina/N1:vég/N2:/ Sy:D:bot.
abâtardir/N0:ina/N1:ina/N2:/Sy: /D:
abattre/N0:hum/N1:vég<arbre>/N2:/Sy:renverser/D:
abattre/N0:hum/N1:inc<avion>/N2:/Sy:descendre/D:mil.
abattre/N0:hum/N1:ani/N2:/Sy:tuer/D:cuis.
abattre/N0:hum/N1:hum/N2:avec inc<arme>/Sy:tuer, descendre/D:
abattre/N0:hum,évé/N1:hum/N2:avec évé/Sy:déprimer/D:psych.
abattre/N0:hum/N1:hum<collectif politique>/N2/Sy:renverser/D:pol.
abattre/N0:inc<bateau>/N1:vers loc<direction>/N2:/Sy:changer de direction/D:mar.
 etc.

⁵ On notera au passage que le « dégroupement » des emplois s'avère opératoire à tous les niveaux de la description, qu'il s'agisse de syntaxe, de sémantique (chaque construction implique des synonymes spécifiques : *mener, piloter, se comporter...*) ou même de morphologie (la dérivation est conditionnée par le sens : seuls certains de nos exemples admettent pour dérivé le substantif *conduite*). Sur la problématique du dégroupement, v. Mathieu-Colas 1996.

⁶ Les exemples que nous donnons sont présentés en texte délimité. *N0*., *N1* : et *N2* : symbolisent les arguments, *Sy* : introduit les éventuels synonymes et *D* : les indications de domaines. Rappelons que cette présentation est structurellement équivalente à celle des tables de bases de données, organisées en champs.

1.5. Des classes d'arguments aux classes de prédicats

Toutefois, cette démarche se heurte à un certain nombre de problèmes. La description qui en résulte est éclatée et disparate. Du fait de l'ordre alphabétique, les verbes semblables ne sont pas traités par les mêmes personnes ni au même moment (ce qui n'est pas sans rappeler les difficultés inhérentes au *Dictionnaire de l'Académie*). En outre, il manque des paramètres importants, tels que les restructurations, les adverbiaux appropriés, etc., et certains emplois sont oubliés.

D'où la nécessité d'un changement de méthode. De la même façon que, dans un premier temps, nous avons conçu les classes d'objets pour factoriser les arguments, nous avons décidé de constituer des classes sémantiques de verbes, afin de donner plus de cohérence et de rigueur à la description. D'autres travaux, parallèlement, se donnent pour tâche d'élaborer des classes de prédicats adjectivaux et nominaux, avec en perspective des descriptions transcategorielles (voir Gross 2003 et 2005 ; Buvet *et al.* 2005).

2. Le principe des classes

Par classes de verbes, nous entendons des ensembles homogènes, à la fois du point de vue sémantique et du point de vue syntaxique, tels que les groupes suivants :

- les verbes de *création*
- les verbes de *parole*
- les verbes d'*identité*
- les verbes de *perception*
- les verbes de *mouvement*
- les verbes de *sentiment*
- les verbes de *coups*
- etc.

Chaque classe offre une série de propriétés communes, par exemple, pour les verbes de « transfert d'objet », un schéma à trois arguments :

$\boxed{N0\langle\text{hum}\rangle \text{ V } N1\langle\text{inc}\rangle \text{ à } N2\langle\text{hum}\rangle}$

C'est le cas de verbes comme : *donner, offrir, céder, fournir, livrer, procurer*, etc. (on notera la possibilité de topicalisation de l'objet par la mise au passif : *un cadeau a été offert à...*). Ce schéma comporte en même temps une variante :

$\boxed{N0\langle\text{hum}\rangle \text{ V } N1\langle\text{hum}\rangle \text{ de } N2\langle\text{inc}\rangle}$

qui apparaît avec des verbes comme *doter, gratifier, munir, pourvoir* (la mise au passif, ici, topicalise l'humain : *chaque spectateur sera gratifié d'un cadeau*). Le fait de regrouper des verbes apparentés stimule l'analyse, alors que l'énumération linéaire des emplois, en suivant l'ordre alphabétique, disperse l'attention.

Prenons encore l'exemple des verbes de « parole » (je dois à Gaston Gross l'analyse qui suit). Ils impliquent tous un locuteur, un interlocuteur et une chose dite. Mais il y a deux

grandes subdivisions selon que la « chose dite » est prise en charge par une complétive (et on a les verbes dont le prototype est *dire* : *dire à quelqu'un que P*) et ceux où elle est traduite par un complément en *de*, illustrés par le verbe *parler* : *parler (à, avec) quelqu'un de N*. Ce dernier cas est subdivisé à son tour en constructions « orientées », dans lesquelles les deux arguments humains ont un statut inégal, et en constructions « réciproques », où ils sont mis sur le même plan. Ces deux ensembles correspondent respectivement aux constructions en *à* et en *avec*. Dans le cas d'un complément en *à N*, il n'y a pas dialogue mais passage d'information d'une personne à une autre ; avec un complément en *avec N*, on est dans une construction réciproque et les deux personnes sont des interlocuteurs, ce qui est traduit par des restructurations bien connues : *A parle avec B*, *B parle avec A*, *A et B se parlent*. A cette classe appartiennent des verbes comme *s'entretenir avec N de N*, *discuter avec N de N*, *conférer avec N de N*, *débattre avec N de N*, etc. Le fait d'établir des classes sémantiques fines permet donc de prédire les restructurations et d'établir des listes de verbes qui ont les mêmes propriétés.

Cette démarche autorise en outre la mise en correspondance des verbes et des prédicats nominaux ou adjectivaux. Pour reprendre l'exemple précédent, on notera que les verbes de parole ayant un complément en *avec* sont associés à des prédicats nominaux actualisés par le support *avoir* : *A a eu (un entretien, une discussion, un débat) avec B (sur/au sujet de/à propos de/concernant) N*, et qu'ils permettent une construction impersonnelle : *Il y a eu (un entretien, une discussion, un débat) entre A et B*. Ces constructions ne sont pas possibles avec les compléments en *à N*. De même, il y a correspondance entre les classes de verbes et certaines classes d'adjectifs. C'est ainsi que les verbes associés à des adjectifs de couleur (*jaunir, verdir, noircir...*) offrent des propriétés communes, non seulement sur le plan morphologique (suffixation en *-ir*), mais aussi syntaxique, par exemple les constructions neutres : *A (jaunit, verdit, noircit) B <--> B (jaunit, verdit, noircit)*.

Il existe également, pour chaque classe de verbes, des « adverbiaux appropriés ». Les verbes de parole admettent par exemple de nombreuses expressions qualifiant le niveau sonore : *à voix haute/à voix basse/à mi-voix, fort/doucement, tout haut/tout bas*, etc., à moins que cette caractérisation ne soit incorporée dans le verbe (*crier, gueuler, vociférer / chuchoter, murmurer, susurrer*). Les verbes d'« ingurgitation » (du type *boire*) peuvent être modulés selon la quantité et/ou la rapidité (*goulûment, à petites gorgées, à petits coups, à longs traits, cul sec...*). De la même façon, les verbes de coups offrent des formes spécifiques pour exprimer des valeurs comme l'intensité (*violemment, brutalement / légèrement*) ou l'itérativité (*à coups redoublés*). Plus généralement, les adverbiaux peuvent prendre en charge des valeurs aspectuelles, et leur choix dépend des types de verbes auxquels ils sont associés.

Tel est l'intérêt des classes : au lieu de décrire, au coup par coup, verbe après verbe, la multitude des emplois, nous proposons d'étudier de façon systématique des ensembles sémantiques homogènes, pour mieux en analyser les propriétés.

Précisons que ces ensembles ne se limitent pas aux unités monolexicales, mais incluent à part entière les séquences figées, qui ont un rôle fondamental dans l'économie de la langue (Mejri 2002 et 2003). Les locutions verbales se prêtent, pour l'essentiel, au même type de description que les verbes simples, à quelques adaptations près (voir *infra* 6.5).

3. Liste programmatique

La première étape a consisté à mettre en place une typologie des classes à décrire, afin d'avoir une perception globale du projet. Sur la base de travaux antérieurs⁷, 14 grandes séries ont été définies :

1. Etats élémentaires et modalités
2. Cognition
3. Langage et communication
4. Relations sociales
5. Actions et activités
6. Verbes psychologiques
7. Verbes relatifs au corps
8. Rapports à l'espace
9. Evénements et phénomènes
10. Changements d'état
11. Apparitions/Disparitions
12. Unité et diversité
13. Verbes d' « ayance »
14. Temps

Chacun de ces groupes se trouve lui-même subdivisé en rubriques plus fines. Voici, à titre d'exemple, le sous-ensemble des verbes relatifs à la problématique « unité et diversité » :

12. Unité et diversité		
12.1.	Quantification	<i>tripler</i>
12.1.1.	Propriétés quantitatives	<i>mesurer, peser</i>
12.1.2.	Causatifs	<i>mesurer, peser</i>
12.2.	Identification	
12.2.1.	Identité	<i>ressembler à</i>
12.2.2.	Différence	<i>différer de</i>
12.2.3.	Comparaison	<i>comparer</i>
12.3.	Unification	
12.3.1.	Union, assemblage	<i>unir, associer, mélanger, attacher</i>
12.3.2.	Séparation	<i>séparer, dissocier, briser, disloquer</i>
12.3.3.	Standardisation	<i>normaliser, standardiser, homogénéiser</i>
12.4.	Organisation, ordonnancement	
12.4.1.	Structuration	<i>ordonner, trier, aligner</i>
12.4.2.	Déstructuration	<i>désorganiser</i>
12.5.	Relations partie/tout (méronymiques)	
12.5.1.	Inclusion	<i>inclure, comprendre, contenir, comporter</i>
12.6	Généralisation et particularisation	<i>généraliser / spécifier</i>

⁷ Nous avons consulté notamment Dubois 1997, Beth-Levin 1993, McArthur 1981. Malgré les différences de méthodologie (et de langue), ces ouvrages nous ont aidés à prendre la mesure du lexique verbal et à prédéfinir quelques grandes catégories.

Cette typologie a été conçue comme un instrument de travail, un point de départ provisoire, ce qui signifie qu'elle est nécessairement révisée, corrigée et complétée au fur et à mesure de la description.

4. Modèle de description

Parallèlement, nous nous sommes attachés à définir un modèle de description adapté à notre objectif. Ce modèle a connu plusieurs versions successives, avant que nous réussissions à le stabiliser. Dans un premier temps, nous visions à la fois la formalisation et l'exhaustivité.

4.1. Problèmes de formalisation

Il s'agissait d'élaborer, pour toutes les classes, un nombre fixe de champs strictement définis, pour faciliter leur intégration dans une base de données. Cela revenait à constituer un modèle de « fiche » ou de « formulaire » rigoureusement uniforme. Voici, à titre d'exemple, une des premières versions du modèle (nous ne présentons ici que le début de la grille) :

1. NOM DE LA CLASSE	Verbes d'intensification
2. CARACTÉRISATION SÉMANTIQUE	« Rendre plus fort, plus intense »
3. LISTE DE VERBES	<i>accentuer, amplifier, intensifier, redoubler, renforcer</i>
4. PROPRIÉTÉS STRUCTURELLES	
- <i>Schéma d'arguments</i>	N0 V N1<ina>
- <i>Exemples</i>	<i>L'effet thermique renforce le vent. Les concentrations accentuent les inégalités. Les mouvements rebelles ont intensifié les combats. L'évolution de la situation a redoublé mes craintes.</i>
5. PROPRIÉTÉS SÉMANTIQUES	
- <i>Type</i>	Processus
- <i>Causatif</i>	+
- <i>Aspect inhérent</i>	duratif

La difficulté, avec ce type de schématisation, est que toutes les informations doivent entrer dans le moule. Si elles n'y trouvent pas leur place, elles sont de ce fait exclues. Nous avons dû ultérieurement *assouplir* le modèle, renoncer (provisoirement ?) à la présentation tabulaire, ouvrir la possibilité de prendre en compte, pour chaque classe, plusieurs schémas d'arguments, permettre l'introduction de remarques ou d'exemples à volonté, à tous les niveaux de la description, chaque fois que cela paraît utile – bref, faire preuve d'empirisme en adaptant notre format à la complexité de la langue.

4.2. La question de l'exhaustivité

La deuxième exigence que nous nous étions fixée est tout aussi contraignante. Nous avons recensé l'ensemble des informations susceptibles d'éclairer le fonctionnement des classes, et notamment : les propriétés structurelles (liées au schéma d'arguments), les propriétés sémantiques (causativité, agentivité, modes d'action...), les propriétés combinatoires (adverbiaux appropriés, aspects contextuels), les propriétés syntaxiques (l'ensemble des reconstructions possibles), les propriétés morphologiques (auxiliaires, défektivité, noms et adjectifs morphologiquement associés), etc. Mais le système, tel que nous l'avions initialement défini, s'est avéré trop lourd pour être pratiqué à grande échelle. Il a fallu, en conséquence, simplifier certains paramètres de la description, tels que les aspects et les reconstructions.

Pour ce qui est des aspects, nous avons mis au point un système d'analyse relativement précis, en différenciant les aspects « inhérents » (présents dans le sémantisme des verbes) et les aspects « contextuels », définis par les possibilités combinatoires (compatibilité ou incompatibilité avec certains types d'auxiliaires ou d'adverbes) :

Aspects inhérents	
- Intemporel :	<i>égaler</i> (« 2 plus 2 égale 4 »)
- Duratif imperfectif :	<i>courir, neiger</i>
- Duratif perfectif :	<i>fondre, construire</i>
- Conclusif :	<i>arriver, vaincre</i>
- Ponctuel :	<i>exploser</i>
Aspects contextuels	
- Instantanéité	<i>(brusquement)</i>
- Durabilité	<i>(lentement)</i>
- Itérativité	<i>(de nouveau)</i>
- Complétude	<i>(entièrement)</i>
- Incomplétude	<i>(presque)</i>
- Inchoatif	<i>(commencer à)</i>
- Continuatif	<i>(continuer à)</i>
- Terminatif	<i>(finir de)</i>
- Progressif	<i>(être en train de)</i>

Mais ce codage, dans la pratique, s'est avéré trop long et trop complexe, dans la mesure où la détermination des valeurs aspectuelles pose de nombreux problèmes. Il faut tenir compte aussi des variations dues au contexte. Compte tenu du nombre de classes et d'emplois verbaux sous-jacents, il a semblé préférable de remettre cette tâche à une étape ultérieure de l'analyse. Lorsque la description des classes aura atteint un degré d'avancement satisfaisant, il conviendra de reprendre le problème des aspects, non plus au coup par coup, mais de manière transversale et systématique. Cela devrait représenter tout à la fois un gain de temps et de cohérence.

Il en est de même, à un moindre degré, pour les reconstructions. Nous avons tout d'abord envisagé de soumettre toutes les classes à la grille d'analyse suivante :

Typologie des reconstructions

- pronominalisation : *a ressemble à b > a lui ressemble*
- construction pronominale réfléchie : *il se regarde dans la glace, il s'achète un livre*
- construction réciproque :
 - avec ajout de pronom : *a ressemble à b > a et b se ressemblent*
 - sans ajout de pronom : *a diffère de b > a et b diffèrent l'un de l'autre*
a s'oppose à b > a et b s'opposent l'un à l'autre
- construction neutre :
 - avec forme pronominale : *la branche se casse, les combats s'intensifient ;*
 - sans forme pronominale : *la branche casse, les coups redoublent*
- construction passive (avec agent / sans agent) :
- construction pronominale passive : *les poulets se vendent mal en ce moment*
- périphrases passives (*se faire, se laisser, se voir*)
- construction causative 1 (avec opérateur : *faire, laisser*)
- construction causative 2 (sans opérateur : *se réjouir > réjouir*)
- construction résultative (*la porte est ouverte*)

Toutefois, il est apparu qu'un codage systématique et exhaustif de toutes les classes au regard de cet ensemble de propriétés pesait trop lourdement sur le travail de description. Nous avons résolu d'alléger l'analyse en limitant cette rubrique aux seules reconstructions « spécifiques », les plus caractéristiques de la classe, les plus originales et les plus « saillantes ». L'inventaire systématique interviendra ultérieurement.

Compte tenu de ces observations, nous avons adopté un format moins rigide. L'exemple qui suit en donnera une première idée.

5. Un exemple (relativement) simple : les verbes de <soustraction>

Cette classe appartient à l'ensemble des <opérations numériques> :

- Opérations numériques #1 : **opérations générales** (*compter, calculer*)
- Opérations numériques #2 : **addition** (*ajouter, additionner*)
- Opérations numériques #3 : **soustraction** (*prélever, retrancher*)
- Opérations numériques #4 : **multiplication** (*multiplier, doubler*)
- Opérations numériques #5 : **divers** (*diviser, extraire, intégrer*)

1. NOM DE LA CLASSE : VERBES D'OPÉRATIONS NUMÉRIQUES#3 (soustraction)

2. CARACTÉRISATION SÉMANTIQUE

« Retrancher une valeur numérique d'une autre. »

3. LISTE DE VERBES

décompter, déduire, défalquer, ôter, précompter, prélever, rabattre, , retenir, retirer, retrancher, soustraire

4. PROPRIÉTÉS STRUCTURELLES (schémas d'arguments)

Schéma 1 : $[N0<hum> V N1< val.num.> [de N2< val.num.>]]$

Verbes : *soustraire, ôter, retrancher, déduire, décompter, défalquer, retirer*

Ex : *Du prix affiché, il faut (soustraire + déduire + retrancher) vingt euros.
Vous pouvez défalquer les frais de déplacement de vos impôts.*

Schéma 2 : $[N0<hum> V N1< val.num.> [sur N2< val.num.>]]$

Verbes : *retrancher, prélever, défalquer, retenir, précompter*

Ex : *Il faut retenir 10% sur le prix du catalogue.
Son père a prélevé cent euros sur ses économies.*

5. TYPES SÉMANTIQUES

Type : action

6. ADVERBIAUX APPROPRIÉS

7. RECONSTRUCTIONS SPÉCIFIQUES

Construction passive :

Ex : *Certains frais professionnels peuvent être déduits des impôts.
5 ôté de 12 égale 7.*

Construction pronominale passive :

Ex : *Certains frais peuvent se déduire des impôts.*

Rq. Cette construction est impossible pour le verbe *ôter*.

8. PROPRIÉTÉS MORPHOLOGIQUES

Formes associées :

Noms : *décompte, déductibilité, déduction, défalcation, précompte, prélèvement, retenue, soustraction*

Adjectifs : *soustractif, déductible*

9. CLASSES COMPLÉMENTAIRES

– **Verbes de DIMINUTION** : *abaisser, diminuer, réduire...*

– **Verbes de PRÉLÈVEMENT** : *enlever, retirer...*

10. NOTES

6. Problèmes particuliers

Nous voudrions, pour compléter cette présentation, mettre l'accent sur quelques questions théoriques et méthodologiques qui ont surgi en cours de travail.

6.1. L'identification des arguments

De nombreux schémas comportent des arguments optionnels. Nous indiquons, dans chaque cas, la suite la plus longue, en marquant entre crochets les compléments facultatifs. Ainsi, la structure :

$N0\langle\text{humcol}\rangle V\text{condamnation } N1\langle\text{hum}\rangle [\text{\`a } N2\langle\text{peine}\rangle] [\text{pour } N3\langle\text{crime, délit}\rangle]$

autorise des réalisations à 2, 3 ou 4 arguments :

Le tribunal a condamné le chauffard à 6 mois de prison pour conduite en état d'ivresse
Le tribunal a condamné le chauffard à 6 mois de prison
Le tribunal a condamné le chauffard pour conduite en état d'ivresse
Le tribunal a condamné le chauffard

sans compter la possibilité d'effacement du sujet au passif (*Le chauffard a été condamné...*). Lorsqu'il y a plusieurs possibilités équivalentes, nous les séparons par le signe + à l'intérieur de parenthèses⁸ :

$N0\langle\text{hum}\rangle V\text{calcul (que P + Interr.ind. + } N1\langle\text{quantifiable}\rangle)$

Marc a calculé / déterminé / évalué que Marie viendrait le 10
Marc a calculé / déterminé / évalué quand Marie viendrait
Marc a calculé / déterminé / évalué la date de la venue de Marie.

Les classes impliquant les parties du corps présentent une difficulté particulière. Dans une phrase comme :

(i) *Marie frappe l'épaule de Marc,*

il peut sembler, à première vue, que *l'épaule de Marc* constitue un argument simple. Or cette phrase est à rapprocher de :

(ii) *Marie frappe Marc*
(iii) *Marie frappe Marc (à + sur) l'épaule,*

où Marc représente un véritable argument. Nous considérons, dans des cas semblables, que le substantif humain et le nom de partie du corps (*npc*) forment deux arguments liés, et nous leur attribuons des indices apparentés :

$N0\langle\text{hum}\rangle V\text{coup } N1\langle\text{npc}\rangle \text{ de } N1'\langle\text{hum}\rangle$ ex. (i)

$N0\langle\text{hum}\rangle V\text{coup } N1\langle\text{hum}\rangle [\text{Prép } N1'\langle\text{npc}\rangle]$ ex. (ii) et (iii)

⁸ Si les options concurrentes sont elles-mêmes susceptibles d'effacement, nous cumulons les deux symbolisations : [(x + y + z)]

6.2. La question des verbes supports

Nous distinguons naturellement les verbes prédicatifs et les verbes supports. Les premiers constituent le centre d'une phrase, les autres ne sont que les « auxiliaires » de prédicats nominaux. On comparera ainsi, s'agissant des <poursuites judiciaires> :

$N0<hum> V_{poursuite} N1<hum> [(en\ justice+devant\ N2<juridiction>)] [pour\ N3<motif>]$

attaquer qqn en justice pour harcèlement

$N0<hum> V_{sup} N_{poursuite} contre\ N1<hum> [devant\ N2<juridiction>] [pour\ N3<motif>]$

intenter (une action, des poursuites) contre qqn pour harcèlement

Mais certains cas sont plus originaux, et l'on peut observer des transferts d'une catégorie à l'autre. *Ecumer* fonctionne comme un verbe support dans *écumer de rage* (syn. *rager*), mais comme un véritable prédicat en emploi absolu (*écumer*) ; de même *morfler un coup* (syn. *encaisser un coup*) donne par effacement *morfler*, verbe à part entière⁹. Il convient d'être attentif à ces possibilités dans la constitution des classes.

6.3. L'articulation des classes et des domaines

Certaines des classes que nous avons prévu de décrire relèvent plutôt, à l'analyse, d'une logique de domaines. C'est ainsi que nous avons regroupé, sous la rubrique <actes politiques>, des verbes aussi différents que *gouverner*, *élire*, *destituer*, etc. Or leur fonctionnement n'a rien de commun, et aucun d'eux ne se limite au domaine politique : les verbes de <gouvernance>, par exemple (*gouverner*, *diriger*, *commander*, etc.), concernent aussi bien les domaines religieux, militaire ou économique. Les mêmes problèmes sont apparus dans le traitement d'une classe apparemment très bien ciblée : les verbes de <coiffure> (voir ici même la contribution d'Aude Grezka).

Nous sommes convaincu de l'intérêt des domaines pour la description lexicale. Simplement, il faut prendre garde à ne pas confondre les deux niveaux de description.

6.4. La relation entre constructions transitives et constructions intransitives.

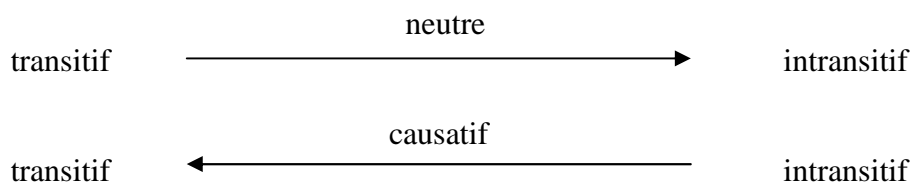
Une autre difficulté porte sur le traitement corrélatif des constructions transitives et intransitives (le statut des constructions « neutres »). Considérons par exemple les formes suivantes :

⁹ Ces exemples m'ont été signalés par Françoise Martin-Berthet.

constructions transitives	constructions intransitives ou neutres	
	non pronominales	pronominales
<i>fondre</i> <i>liquéfier</i>	<i>fondre</i>	<i>se liquéfier</i>
<i>rougir</i> <i>empourprer</i> Ø	<i>rougir</i> <i>rougeoyer</i>	<i>s'empourprer</i>
<i>contraster</i> <i>opposer</i>	<i>contraster</i>	<i>s'opposer</i>
<i>distinguer</i> Ø	<i>différer</i>	<i>se distinguer</i>

On pourrait songer à décrire les emplois intransitifs et pronominaux (*fondre* tout comme *se liquéfier*) comme de simples « reconstructions » des structures transitives. Elles n'apparaîtraient donc pas dans des classes autonomes. Mais cette simplification apparente présente deux difficultés.

En premier lieu, est-on bien sûr du sens de la dérivation ? Pour prendre l'exemple des verbes de *coloration*, on notera le chassé-croisé des verbes *blanchir* et *rougir* dans le *Petit Robert* : le premier est d'abord décrit comme transitif, le second comme intransitif. L'ordre de présentation peut différer, pour un même verbe, d'un dictionnaire à l'autre (comparer *contraster* dans le *Lexis* et le *Petit Robert*). D'un point de vue synchronique, il peut donc y avoir hésitation entre deux interprétations :



L'autre difficulté est plus radicale. En voulant tout décrire sous forme de reconstruction, on perdrait une partie des verbes : on aurait *rougir* et *s'empourprer* mais non *rougeoyer*, *se distinguer* mais non *différer*... Ou l'on devrait ouvrir, pour eux, des classes tronquées (*rougeoyer* serait dissocié de *rougir*, *différer* de *se distinguer*).

Il semble donc préférable, dans tous les cas semblables, de traiter les constructions transitives et intransitives dans des classes autonomes (quoique corrélées). Simplement, pour ne pas perdre le lien entre constructions associées, on pourra opérer des renvois d'une classe à l'autre sous la rubrique « Reconstructions ».

6.5. Le traitement des locutions

Nous incluons, nous l'avons dit, les locutions verbales dans la constitution des classes. On trouvera donc, à côté de *mourir, décéder, disparaître, s'éteindre, expirer, partir, passer, périr, succomber, trépasser*, et leurs équivalents argotiques, des séquences telles que *casser sa pipe, être rappelé à Dieu, passer l'arme à gauche, partir les pieds devant, rendre le dernier soupir*, etc.

Toutefois, la spécificité morphologique des séquences figées impose, sur certains points, un traitement particulier. Pour prendre un seul exemple, les verbes simples d'éloignement (*partir, s'enfuir, décamper, se sauver, s'échapper*, etc.) admettent généralement un complément optionnel en *de* :

Marc est parti (de chez lui) de bonne heure
Un détenu s'est échappé (de la prison)

En revanche les locutions, à de rares exceptions près, n'admettent pas cette possibilité : *débarrasser le plancher, faire ses valises, lever l'ancre, plier bagage, prendre la tangente, se faire la belle*, etc., se construisent sans complément. L'assouplissement du modèle auquel nous avons procédé permet de prendre en compte ces particularités.

7. Etat des lieux

Nous sommes d'ores et déjà parvenus à des résultats concluants sur un certain nombre de classes : citons notamment les verbes de <cognition>, les <coups>, les <affects>, les verbes d'<éloignement>, les <mouvements non orientés>, les <changements de couleur>, les <opérations numériques>, les verbes d'<ayance>, les verbes d'<identité> et de <différence>.... D'autres groupements nous ont permis d'affiner la méthode (les <actes institutionnels>, les <opérations capillaires>, les verbes de <fonctionnement>).

Mais l'entreprise, on le devine, est loin d'être achevée. Il faut, pour constituer les classes, regrouper les emplois verbaux de la façon la plus cohérente possible (notre première typologie ne représentait qu'une simple esquisse) ; identifier et décrire, pour chacune d'elles, les principales propriétés ; factoriser ce qui peut l'être sans négliger les particularités ; illustrer les structures par des exemples appropriés. Ce travail, nécessairement, s'inscrit dans la durée.

Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI)
CNRS (UMR 7187) / Université Paris 13

Bibliographie

- BUVET Pierre-André, GIRARDIN Chantal, GROSS Gaston, GROUD Claudette, 2005. « Les prédicats d'<affect> », *LIDIL* 32 , pp. 125-143.
- DUBOIS Jean, 1997. *Les verbes français*, Larousse.
- GROSS Gaston, 2003. « On the Description of Classes of Predicates », *Language Research* special issue, pp. 39-53.
- GROSS Gaston, 2005. « Un dictionnaire électronique des adjectifs du français », *Cahiers de lexicologie* 86, pp. 11-33.
- LE PESANT Denis et MATHIEU-COLAS Michel (eds), 1998. *Les classes d'objets, Langages* 131, Larousse, 1998, 126 p.
- LEVIN Beth, 1993. *English Verb Classes and Alternations : A Preliminary Investigation*, University of Chicago Press.
- MATHIEU-COLAS Michel, 1996. « Représentation de la polysémie dans un dictionnaire électronique », in A. Clas, Ph. Thoiron et H. Béjoint, éd., *Lexicomatique et dictionnaires*, IV^e Journées scientifiques du réseau thématique « Lexicologie, Terminologie, Traduction », AUPELF-UREF, Montréal, pp. 317-325.
- MATHIEU-COLAS Michel, 2002. « La représentation des verbes dans un dictionnaire électronique : de la langue générale aux langues spécialisées », *Cahiers de Lexicologie*, 81, 2002-2, pp. 51-66.
- MCARTHUR Tom, 1981. *Longman Lexicon of Contemporary English*, Addison-Wesley.
- MEJRI Salah, 2002. « Le figement lexical : nouvelles tendances », *Cahiers de lexicologie* 80 , pp. 213-225.
- MEJRI Salah, 2003. « Le figement lexical », *Cahiers de lexicologie* 82, pp. 23-39.